

## **EMPRUNTS OBLIGATAIRES EMIS PAR LES SOCIETES**

- **Objectif(s) :**
  - **Conséquences du financement par emprunt obligataire dans le tableau de financement de l'entreprise.**
  
- **Pré-requis :**
  - **Outils de mathématiques financières ;**
  - **Comptabilisation des écritures de fin d'exercice.**
  
- **Modalités :**
  - **Traitement des emprunts obligataires selon différentes modalités ;**
  - **Applications.**

### **TABLE DES MATIERES**

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>Chapitre 1. CARACTERISTIQUES.....</b>	<b>3</b>
<b>1.1. Valeur nominale. ....</b>	<b>3</b>
<b>1.2. Prix d'émission. ....</b>	<b>3</b>
<b>1.3. Prix de remboursement.....</b>	<b>3</b>
<b>1.3.1. Au pair.....</b>	<b>3</b>
<b>1.3.2. Au dessus du pair. ....</b>	<b>3</b>
<b>1.3.3. Double prime.....</b>	<b>4</b>
<b>1.4. Amortissement des primes de remboursement.....</b>	<b>4</b>
<b>1.5. Frais d'émission.....</b>	<b>4</b>
<b>1.6. Modalités du remboursement. ....</b>	<b>4</b>
<b>1.6.1. Principes. ....</b>	<b>4</b>
<b>1.6.2. En totalite IN FINE. ....</b>	<b>5</b>
<b>1.6.3. Amortissement constant.....</b>	<b>5</b>
<b>1.6.4. Annuités Constantes.....</b>	<b>6</b>
<b>Chapitre 2. TRAITEMENTS COMPTABLES.....</b>	<b>7</b>
<b>2.1. Frais d'émission.....</b>	<b>7</b>
<b>2.1.1. Déduction immédiate.....</b>	<b>7</b>
<b>2.1.2. Etalement. ....</b>	<b>7</b>
<b>2.2. Primes de remboursement. ....</b>	<b>8</b>
<b>2.2.1. Calcul.....</b>	<b>8</b>
<b>2.2.2. Traitements comptables.....</b>	<b>8</b>
<b>2.3. Intérêts courus. ....</b>	<b>8</b>
<b>2.3.1. Calcul.....</b>	<b>8</b>
<b>2.3.2. Traitements comptables.....</b>	<b>8</b>
<b>2.4. Bilan de l'emprunteur.....</b>	<b>9</b>
<b>2.5. Comptabilité du prêteur. ....</b>	<b>9</b>
<b>2.5.1. Accord du prêt. ....</b>	<b>9</b>

2.5.2. Perception des intérêts. ....	9
2.5.3. Remboursement du prêt. ....	9
2.5.4. Encaissement d'une annuité. ....	9
2.5.5. Intérêts courus non échus. ....	10
<b>Chapitre 3. DIFFERENTS TAUX. ....</b>	<b>10</b>
<b>3.1. Taux nominal. ....</b>	<b>10</b>
3.1.1. Définition. ....	10
3.1.2. Exemple. ....	10
<b>3.2. Taux nominal proportionnel. ....</b>	<b>10</b>
3.2.1. Définition. ....	10
3.2.2. Exemple. ....	10
<b>3.3. Taux équivalents. ....</b>	<b>10</b>
3.3.1. Définition. ....	10
3.3.2. Exemple 1. ....	11
3.3.3. Exemple 2. ....	11
3.3.4. Généralisation. ....	11
<b>3.4. Taux effectif. ....</b>	<b>11</b>
3.4.1. Définition. ....	11
3.4.2. Exemple. ....	12
<b>3.5. Taux actuariel. ....</b>	<b>12</b>
3.5.1. Définition. ....	12
3.5.2. Exemple. ....	12
<b>Chapitre 4. SYNTHESE. ....</b>	<b>13</b>
<b>APPLICATION 01. ....</b>	<b>14</b>
<b>Enoncé et travail à faire. ....</b>	<b>14</b>
<b>Annexe. ....</b>	<b>14</b>
<b>Correction. ....</b>	<b>14</b>
<b>Travail 1. ....</b>	<b>14</b>
<b>Travail 2 : ....</b>	<b>15</b>
<b>APPLICATION 02. ....</b>	<b>16</b>
<b>Enoncé et travail à faire. ....</b>	<b>16</b>
<b>Annexes. ....</b>	<b>16</b>
<b>Annexe 1. ....</b>	<b>16</b>
<b>Annexe 2. ....</b>	<b>16</b>
<b>Correction. ....</b>	<b>17</b>
<b>Travail 1. ....</b>	<b>17</b>
<b>Travail 2. ....</b>	<b>17</b>
<b>Travail 3. ....</b>	<b>18</b>

## INTRODUCTION.

Pour financer leurs investissements, les grandes sociétés peuvent faire appel au marché financier.

L'emprunt obligataire est un emprunt à moyen ou à long terme contracté par une société auprès de plusieurs prêteurs, le plus souvent de grandes banques.

Cet emprunt est divisé en parts égales appelées **obligations remboursables** selon diverses modalités possibles.

Chaque obligataire est titulaire de droits :

- droit à la perception d'un **intérêt annuel ou coupon** calculé sur la **valeur nominale** du titre à l'aide d'un taux d'intérêt nominal,
- droit au **remboursement** de l'obligation en numéraire ou en actions à une date d'échéance.

## Chapitre 1. CARACTERISTIQUES.

### 1.1. Valeur nominale.

Elle sert de *base pour le calcul des intérêts*.

La valeur est identique pour toutes les obligations d'un même emprunt.

Elle est comprise en général, entre 200 E et 3000 E.

### 1.2. Prix d'émission.

Il correspond au prix payé par l'obligataire.

Lorsque le *prix d'émission est égal à la valeur nominale*, l'émission est dite « *au pair* »

Le prix d'émission peut être inférieur à la valeur nominale. L'émission est dite « *au dessous du pair* ». La différence constitue une prime d'émission.

Donc :

$$\text{Prime d'émission} = \text{Valeur nominale} - \text{Prix d'émission}$$

### 1.3. Prix de remboursement.

C'est le prix payé par la société, à l'échéance, aux différents obligataires.

#### 1.3.1. Au pair.

L'obligation peut être remboursée à la valeur nominale ou « au pair ».

Donc :

$$\text{Prix de remboursement} = \text{Prix d'émission}$$

#### 1.3.2. Au dessus du pair.

Elle peut être remboursée à un prix supérieur à la valeur nominale ou « au dessus du pair ».

Alors :

$$\text{Prix de remboursement} > \text{à la valeur nominale}$$

La différence constitue la *prime de remboursement*.

Donc :

$$\text{Prime de remboursement} = \text{Prix de remboursement} - \text{Valeur nominale}$$

### 1.3.3. Double prime.

Lorsque le prix d'émission a été inférieur à la valeur nominale et que le prix de remboursement est supérieur à la valeur nominale il y a *double prime* :

$$\text{Prime d'émission} = \text{Valeur nominale} - \text{Prix d'émission}$$

et

$$\text{Prime de remboursement} = \text{Prix de remboursement} - \text{Valeur nominale}$$

alors

**Double prime**

ou

$$\text{Double prime} = \text{Prix de remboursement} - \text{Prix d'émission}$$

### 1.4. Amortissement des primes de remboursement.

Les primes de remboursement des obligations font l'objet d'un amortissement sur la durée de l'emprunt selon deux modalités :

Il existe deux modalités d'amortissement des primes de remboursement des obligations :

- soit au prorata de la durée de l'emprunt, par fractions égales

$$\text{Dotation de l'exercice} = \text{Prime de remboursement} / \text{durée de l'emprunt}$$

- soit au prorata des intérêts courus

$$\text{Dotation} = \text{Prime} \times (\text{Intérêts courus de l'exercice} / \text{Total des intérêts de l'emprunt})$$

### 1.5. Frais d'émission.

Il s'agit des frais engagés lors de l'émission de l'emprunt obligataire :

- **frais de publicité** pour les parutions d'annonces légales pour les emprunts émis par de grandes sociétés et nécessitant un appel public à l'épargne.
- **commissions** des intermédiaires financiers.

Ils peuvent être :

- soient maintenus en **charges pour la totalité dans l'exercice** de leur engagement,
- soient activés et transférés en **charges à répartir sur plusieurs exercices** en vue de leur étalement par amortissement.

### 1.6. Modalités du remboursement.

#### 1.6.1. Principes.

Le plus souvent, les emprunts obligataires sont remboursables en totalité « in fine ».

Cependant, ils peuvent être remboursés selon un plan d'amortissement d'emprunt :

- soit par amortissements constants.
- soit par annuités constantes.

Quelle que soit la solution utilisée, le nombre d'obligations remboursées ou « amorties » est égal au rapport :

**Montant global du remboursement (amortissement) / prix de remboursement unitaire**

Les obligations non amorties sont dites « vivantes ».

### 1.6.2. En totalité IN FINE.

#### 1°) Méthode :

Le remboursement est effectué « en bloc » à la fin de la durée de l'emprunt.

#### 2°) Exemple :

- Montant de l'emprunt : **80 000 €**;
- Durée : **10 ans** ;
- Taux : **8 %** ;
- Prix de remboursement : **500 €** par obligation ;
- Nombre d'obligations amorties :  $80\,000 / 500 = 160$ .

Années	Capital début	Intérêts	Amortissements	Annuités	Capital fin
1	80 000	6 400	0	6 400	80 000
2	80 000	6 400	0	6 400	80 000
3	80 000	6 400	0	6 400	80 000
4	80 000	6 400	0	6 400	80 000
5	80 000	6 400	0	6 400	80 000
6	80 000	6 400	0	6 400	80 000
7	80 000	6 400	0	6 400	80 000
8	80 000	6 400	0	6 400	80 000
9	80 000	6 400	0	6 400	80 000
10	80 000	6 400	80 000	86 400	000
<b>Contrôle</b>		<b>64 000</b>	<b>80 000</b>	<b>144 000</b>	

### 1.6.3. Amortissement constant.

#### 1°) Méthode :

Amortissement (remboursement) =  $(C \times N) / n$

avec : C : valeur nominale de l'obligation

N : nombre d'obligations

n : durée de l'emprunt

#### 2°) Exemple :

- Montant de l'emprunt : **90 000 €**;
- Durée : **10 ans** ;
- Taux : **8 %** ;

- Prix de remboursement : **100 €** par obligation ;
- Remboursement annuel : **9 000 €**;
- Nombre annuel d'obligations amorties :  $9\,000 / 100 = 90$ .

Années	Capital début	Intérêts	Amortissements	Annuités	Capital fin
1	90 000	7 200	9 000	16 200	81 000
2	81 000	6 480	9 000	15 480	72 000
3	72 000	5 760	9 000	14 760	63 000
4	63 000	5 040	9 000	14 040	54 000
5	54 000	4 320	9 000	13 320	45 000
6	45 000	3 600	9 000	12 600	36 000
7	36 000	2 880	9 000	11 880	27 000
8	27 000	2 160	9 000	11 160	18 000
9	18 000	1 440	9 000	10 440	9 000
10	9 000	720	9 000	9 720	000
<b>Contrôle</b>		<b>39 600</b>	<b>90 000</b>	<b>129 600</b>	

#### 1.6.4. Annuités Constantes.

##### 1°) Méthode :

$$a = C \times N \times t / 1 - (1 + t)^{-n}$$

avec : a : annuité

C : valeur nominale

N : nombre d'obligations

t : taux d'intérêt

n : nombre d'annuité

##### 2°) Exemple :

- Montant de l'emprunt : **100 000 €**;
- Durée : **10 ans** ;
- Taux : **9 %** ;
- Annuité : **15 582 €**
- Prix de remboursement : **100 €** par obligation ;
- Amortissement en N+8 : **13 115 €**;
- Nombre d'obligations amorties en N+8 : **131**.

Années	Capital début	Intérêts	Amortissements	Annuités	Capital fin
N	100 000	9 000	6 582	15 582	93 418
N+1	93 418	8 408	7 174	15 582	86 244
N+2	86 244	7 762	7 820	15 582	78 424
N+3	78 424	7 058	8 524	15 582	69 900
N+4	69 900	6 291	9 291	15 582	60 609
N+5	60 609	5 455	10 127	15 582	50 481
N+6	50 481	4 543	11 039	15 582	39 443
N+7	39 443	3 550	12 032	15 582	27 411
N+8	27 411	2 467	13 115	15 582	14 296
N+9	14 296	1 286	14 296	15 582	-000
<b>Contrôle</b>		<b>55 820</b>	<b>100 000</b>	<b>155 820</b>	

## Chapitre 2. TRAITEMENTS COMPTABLES.

### 2.1. Frais d'émission.

Les entreprises ont le choix entre :

#### 2.1.1. Déduction immédiate.

La totalité des frais d'émission peut être déduite dès l'exercice de leur engagement :

<b>6272</b>	<b>Commissions et frais sur émissions d'emprunts</b>	<b>D</b>	
<b>44566</b>	<b>TVA sur autres biens et services</b>	<b>D</b>	
<b>512</b>	<b>Banque</b>		<b>C</b>
	<i>Frais d'émission d'emprunt obligataire</i>		

#### 2.1.2. Etalement.

La charge peut être étalée sur une durée équivalente à celle de l'emprunt par fractions égales ou au prorata des intérêts courus.

L'étalement des charges à répartir se fait alors par la technique de l'amortissement direct dans le compte **481. "Charges à répartir sur plusieurs exercices"**, compte de bilan.

Ecritures à la fin de l'exercice :

<b>481</b>	<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>	<b>D</b>	
<b>791</b>	<b>Transferts de charges d'exploitation</b>		<b>C</b>
	<i>Transfert de la totalité des frais d'émission HT</i>		
<b>6812</b>	<b>Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir</b>	<b>D</b>	
<b>481</b>	<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>		<b>C</b>
	<i>Amortissement de l'exercice</i>		

## 2.2. Primes de remboursement.

### 2.2.1. Calcul.

La différence entre le prix de remboursement et le prix d'émission, la prime d'émission globale pour l'ensemble des titres est enregistrée **au débit du compte 169 Primes de remboursement des obligations**

Ce compte figure à l'actif du bilan parmi les comptes de régularisations et fonctionne selon la technique de l'amortissement direct.

### 2.2.2. Traitements comptables.

Ecriture lors de l'émission de l'emprunt obligataire :

512	Banque		D	
169	Primes de remboursement des obligations	Prix de remboursement – Prix d'émission	D	Montant net encaissé
163	Autres emprunts obligataires	Montant à rembourser (dette)	C	
		<i>Emission d'un emprunt obligataire avec prime</i>		

Les primes de remboursement des obligations doivent être amorties sur la durée de l'emprunt.

A la fin de chaque exercice comptable, pendant toute la durée de l'emprunt :

6861	Dotations aux amortissements des primes de remboursement des obligations		D	
169	Primes de remboursement des obligations		C	
		<i>Amortissement des primes de remboursement des obligations</i>		

## 2.3. Intérêts courus.

### 2.3.1. Calcul.

A la clôture de chaque exercice comptable, en raison des principes comptables de rattachement des charges et d'indépendance des exercices, il est nécessaire d'évaluer les intérêts courus non échus sur les emprunts (I.C.N.E.).

I.C.N.E. de l'exercice

=

**Valeur nominale de l'emprunt restant dû x Taux d'intérêt x Prorata (n/360)**

### 2.3.2. Traitements comptables.

661	Charges d'intérêts		D	
16883	Intérêts courus sur autres emprunts obligataires		C	
		<i>Intérêts courus</i>		

Remarque :

Les I.C.N.E. sont rattachés aux emprunts obligataires et donc inclus dans la rubrique « Emprunts obligataires » au passif du bilan.

## 2.4. Bilan de l'emprunteur.

ACTIF		PASSIF	
Trésorerie	Valeur globale d'émission	Emprunts obligataires (dont éventuellement ICNE)	Valeur de remboursement
Prime de remboursement des obligations	Prime à amortir		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	Charges à Amortir		

## 2.5. Comptabilité du prêteur.

Un prêt à moyen ou long terme constitue un emploi stable.

C'est une **créance immobilisée** incluse dans les **immobilisations financières**.

### 2.5.1. Accord du prêt.

Le prêt accordé à un débiteur est ainsi enregistré :

274	Prêts		D		
512	Banque				C
	<i>Versement du montant du prêt au débiteur</i>				

### 2.5.2. Perception des intérêts.

Les intérêts perçus constituent des produits financiers :

512	Banque		D		
7626	Revenus des prêts				C
	<i>Intérêts perçus sur les prêts</i>				

### 2.5.3. Remboursement du prêt.

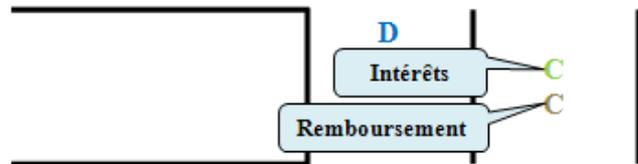
Le remboursement du prêt constitue une diminution de créance immobilisée :

512	Banque		D		
274	Prêts				C
	<i>Remboursement du prêt par le débiteur</i>				

### 2.5.4. Encaissement d'une annuité.

L'encaissement d'une annuité comprend : une part d'intérêts et une part de remboursement :

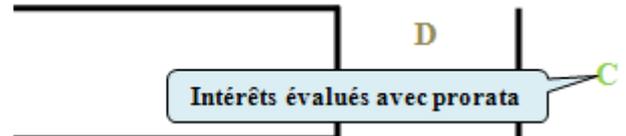
512	Banque	
7626		Revenus des prêts
274		Prêts
		<i>Encaissement d'une annuité</i>



### 2.5.5. Intérêts courus non échus.

En fin d'exercice, les Intérêts Courus Non Echus sur les prêts doivent être évalués d'où l'écriture :

27684	Intérêts courus sur prêts	
7626		Revenus de prêts
		<i>Intérêts courus non échus sur prêts</i>



Le compte 2748 sera soldé par contrepassation à l'ouverture de l'exercice suivant.

## Chapitre 3. DIFFERENTS TAUX.

### 3.1. Taux nominal.

#### 3.1.1. Définition.

Taux d'intérêt annuel appliqué sur la valeur nominale de l'obligation.

#### 3.1.2. Exemple.

Valeur nominale de l'obligation : 1 000 €.

Taux nominal : 5 %.

Intérêts annuels :  $1000 \text{ €} \times 5 \% = 50 \text{ €}$

### 3.2. Taux nominal proportionnel.

#### 3.2.1. Définition.

C'est le taux correspondant à une période différente de l'année : mois, trimestre, semestre.

#### 3.2.2. Exemple.

Taux annuel de 6 %.

Taux proportionnels :

- Semestriel : 3 %,
- Trimestriel : 1,5 %,
- Mensuel : 0,5 %.

### 3.3. Taux équivalents.

#### 3.3.1. Définition.

Deux taux périodiques sont dits équivalents lorsqu'ils produisent des valeurs acquises égales dans le système des intérêts composés.

### 3.3.2. Exemple 1.

Taux de 6 % l'an.

Valeur nominale d'une obligation : 1 000 €.

Le taux équivalent mensuel est de 0,487 % :

- Valeur acquise selon taux annuel :  $1000 \times 1,06 = 1060$
- Valeur acquise selon taux mensuel équivalent :  $1000 \times 1,00487^{12} = 1060$
- Le taux de 6 % annuel est équivalent au taux mensuel de 0,487 %.

### 3.3.3. Exemple 2.

Quel est le taux mensuel équivalent au taux annuel de 8 % ?

$$C \times 1,08^n = C \times (1 + tm)^{12n}$$

$$1,08 = (1 + tm)^{12}$$

$$1,08^{1/12} = 1 + tm$$

$$tm = 1,08^{1/12} - 1 = 1,006434 - 1 = 0,006434$$

Le taux mensuel équivalent au taux annuel de 8 % est 0,6434 %.

### 3.3.4. Généralisation.

Taux annuel	Taux semestriel	Taux trimestriel	Taux mensuel
Ta	$ts = (1 + ta)^{1/2} - 1$	$tt = (1 + ta)^{1/4} - 1$	$tm = (1 + ta)^{1/12} - 1$
Taux mensuel	Taux annuel	Taux semestriel	Taux trimestriel
Tm	$ta = (1 + tm)^{12} - 1$	$ts = (1 + tm)^6 - 1$	$tt = (1 + tm)^3 - 1$

## 3.4. Taux effectif.

### 3.4.1. Définition.

Le taux effectif d'un emprunt est le taux de revient réel. Il permet de réaliser l'équivalence entre le montant de l'emprunt et les sommes versées par l'emprunteur : intérêts, commissions et frais.

Une fonction financière du tableur permet l'automatisation du calcul.

$-(Vo - f)$ (flux financiers négatifs)	$=$	suite d'annuités constantes a + ... (flux financiers positifs)
Principes :		
Vo : montant de l'emprunt		
a : annuité		
f : commissions et frais		
t : taux effectif		
$Vo - f = a_1 \cdot (1+t)^{-1} + a_2 \cdot (1+t)^{-2} + a_3 \cdot (1+t)^{-3} + \dots + a_n \cdot (1+t)^{-n}$		
Le taux effectif t est la racine de l'équation.		

### 3.4.2. Exemple.

Emprunt 60 000 € :

- Taux nominal 8,5 %.
- Remboursement par annuité constante sur 6 ans.
- Commissions et frais : 1,5 % du montant de l'emprunt soit : 900 €.

$$\text{Annuité constante } a = 60\,000 \times 0,085 / (1 - 1,085^{-6}) = 13\,176,43 \text{ €}$$

Soit  $t$  le taux effectif global.

$$\Rightarrow 60\,000 - 900 = 13\,176,43 \times (1 - (1+t)^{-6}) / t$$
$$\Rightarrow t = 0,09$$

Taux nominal : 8,5 %  
Taux effectif : 9 %  
Le taux effectif est supérieur au taux nominal en raison des frais et commissions bancaires.

### 3.5. Taux actuariel.

#### 3.5.1. Définition.

Le taux actuariel est le taux de rendement réel de l'emprunt. Il permet de réaliser l'équivalence entre le prix d'émission de l'emprunt obligataire et les sommes reçues par l'obligataire.

Une fonction financière de tableur permet l'automatisation du calcul.

$$\begin{array}{l} -E \text{ (prix d'émission)} \\ \text{(flux de trésorerie négatifs)} \end{array} = \begin{array}{l} c + \dots + R \dots \\ \text{(flux de trésorerie positifs)} \end{array}$$

Ainsi, pour un emprunt remboursable in fine :

E : prix d'émission  
R : prix de remboursement  
c : coupon d'intérêt  
n : nombre d'années  
t : taux actuariel

$$E = c \cdot (1+t)^{-1} + c \cdot (1+t)^{-2} + c \cdot (1+t)^{-3} + \dots + c \cdot (1+t)^{-(n-1)} + c \cdot (1+t)^{-n} + R \cdot (1+t)^{-n}$$

#### 3.5.2. Exemple.

Emprunt obligataire :

- Valeur nominale : 800 €.
- Prix d'émission : 795 €.
- Prix de remboursement in fine : 810 €.
- Durée 8 ans.
- Taux nominal : 7 %.

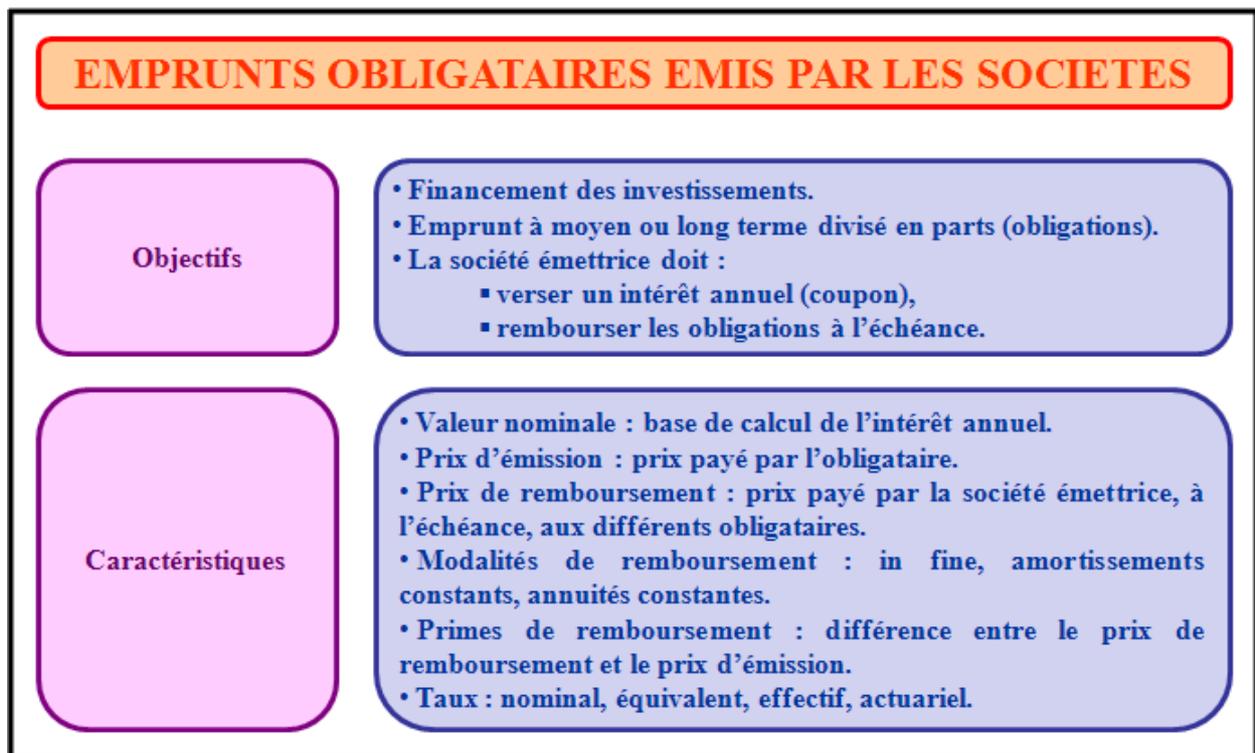
Coupon annuel :  $800 \times 7\% = 56 \text{ €}$

$$56 \cdot (1+t)^{-1} + 56 \cdot (1+t)^{-2} + 56 \cdot (1+t)^{-3} + \dots + 56 \cdot (1+t)^{-7} + 56 \cdot (1+t)^{-8} + 810 \cdot (1+t)^{-8} = 795 \text{ €}$$

La racine de l'équation  $t$  est le taux actuariel soit 0,072.

Le taux actuariel de 7,2 % est supérieur au taux nominal de l'emprunt obligataire de 7 % en raison de la prime de remboursement.

#### Chapitre 4. SYNTHÈSE.



## APPLICATION 01.

### Enoncé et travail à faire.

Le **01/10/200N**, la **Société TEMPO** a émis un emprunt obligataire dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Valeur nominale d'une obligation : **2 000 €**;
- Prix d'émission : **1 950 €**;
- Prix de remboursement : **2 100 €**;
- Nombre d'obligations émises : **5 000** ;
- Taux nominal : **10,5 %**.

Les frais d'émission s'élèvent à **65 000 € HT**(TVA au taux normal).

Les amortissements des primes de remboursement et des frais d'émission sont prévus sur la durée de l'emprunt soit **10 ans**.

**TRAVAIL A FAIRE** : en utilisant l'annexe ci-après :

- **Anexe : Bordereau de saisie – Journal Unique (à compléter).**

1°) **Enregistrer toutes les écritures de l'exercice N.**

2°) **Indiquer les conséquences dans les différents postes concernés du bilan.**

### Annexe.

Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Emission d'un emprunt obligataire avec prime		
200N			Frais d'émission d'un emprunt obligataire		
200N			Transfert des frais d'émission hors taxes		
200N			Amortissement des frais d'émission 200N		
200N			Amortissement des primes de remboursement 200N		
200N			Intérêts courus sur emprunt obligataire		
<b>Totaux</b>					

### Correction.

#### Travail 1.

Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
1-oct. 200N	512 169 163	Banques Primes de remboursement des obligations Autres emprunts obligataires	Emission d'un emprunt obligataire avec prime	9 750 000,00 750 000,00	10 500 000,00
1-oct. 200N	6272 44566 512	Commissions et frais sur émissions d'emprunts TVA sur autres biens et services Banques	Frais d'émission d'un emprunt obligataire	65 000,00 12 740,00	77 740,00
31-déc. 200N	4816 791	Frais d'émission des emprunts Transferts de charges d'exploitation	Transfert des frais d'émission hors taxes	65 000,00	65 000,00
31-déc. 200N	6812 4816	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir Frais d'émission des emprunts	Amortissement des frais d'émission 200N	6 500,00	6 500,00
31-déc. 200N	6861 169	Dotations aux amortissements des primes de remboursement des obligations Primes de remboursement des obligations	Amortissement des primes de remboursement 200N	75 000,00	75 000,00
31-déc. 200N	661 16883	Charges d'intérêts Intérêts courus sur autres emprunts obligataires	Intérêts courus sur emprunt obligataire	262 500,00	262 500,00
<b>Totaux</b>				<b>10 986 740,00</b>	<b>10 986 740,00</b>

### Travail 2 :

- ACTIF du bilan :**

**Comptes de régularisation :**

Charges à répartir sur plusieurs exercices : **58 500** = 65 000 - 6 500

Primes de remboursement des obligations : **675 000** = 750 000 - 75 000

- PASSIF du bilan :**

**Dettes :**

Autres emprunts obligataires : **10 762 500** = 10 500 000 + 262 500

## APPLICATION 02.

### Enoncé et travail à faire.

La **Société Anonyme OSPRA**, dont l'exercice comptable se termine le 31 décembre, a émis le **1er juillet N**, un emprunt obligataire aux conditions suivantes :

- Valeur nominale des obligations : **1 500 €**;
- Nombre d'obligations **10 000** ;
- Taux de l'emprunt : **8 %** ;
- Durée : **8 ans** ;
- Prix d'émission : **1 400 €**;
- Prix de remboursement : **1 650 €**;
- Remboursement par **annuités constantes** ;
- Frais d'émission : **6 % de la valeur nominale de l'emprunt HT** ;
- Amortissement des frais **sur la durée de l'emprunt par fractions égales**.

**TRAVAIL A FAIRE** : en utilisant l'annexe ci-après :

- **Annexe 1 : Bordereau de saisie – Journal Unique 200N (à compléter).**
- **Annexe 2 : Bordereau de saisie – Journal Unique 200N+1 (à compléter).**

1°) Enregistrer toutes les écritures de l'exercice 200N.

2°) Enregistrer toutes les écritures de l'exercice 200N+1.

3°) Indiquer les conséquences dans les différents postes concernés du bilan 200N.

### Annexes.

#### Annexe 1.

Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Emission d'un emprunt obligataire avec prime		
200N			Frais d'émission d'un emprunt obligataire		
200N			Transfert des frais d'émission hors taxes		
200N			Amortissement des frais d'émission 200N		
200N			Amortissement des primes de remboursement 200N		
200N			Intérêts courus sur emprunt obligataire		
<b>Totaux</b>					

#### Annexe 2.

Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N+1					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N+1			Contrepassation des intérêts courus		
200N+1			1 <sup>ère</sup> annuité constante de remboursement de l'emprunt obligataire		
200N+1			Amortissement des frais d'émission 200N+1		
200N+1			Amortissement des primes de remboursement		
200N+1			Intérêts courus sur emprunt obligataire		
<b>Totaux</b>					

**Correction.**

**Travail 1.**

Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
1-juil. 200N	512 169 163	Banques Primes de remboursement des obligations Autres emprunts obligataires	Emission d'un emprunt obligataire avec prime	14 000 000,00 2 500 000,00	16 500 000,00
1-juil. 200N	6272 44566 512	Commissions et frais sur émissions d'emprunts TVA sur autres biens et services Banques	Frais d'émission d'un emprunt obligataire	900 000,00 176 400,00	1 076 400,00
31-déc. 200N	4816 791	Frais d'émission des emprunts Transferts de charges d'exploitation	Transfert des frais d'émission hors taxes	900 000,00	900 000,00
31-déc. 200N	6812 4816	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir Frais d'émission des emprunts	Amortissement des frais d'émission 200N	112 500,00	112 500,00
31-déc. 200N	6861 169	Dotations aux amortissements des primes de remboursement des obligations Primes de remboursement des obligations	Amortissement des primes de remboursement 200N	312 500,00	312 500,00
31-déc. 200N	661 16883	Charges d'intérêts Intérêts courus sur autres emprunts obligataires	Intérêts courus sur emprunt obligataire	600 000,00	600 000,00
<b>Totaux</b>				<b>19 501 400,00</b>	<b>19 501 400,00</b>

**Travail 2.**

Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N+1					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
1-janv. 200N+1	16883 661	Intérêts courus sur autres emprunts obligataires Charges d'intérêts	Contrepassation des intérêts courus	600 000,00	600 000,00
1-juil. 200N+1	163 661 512	Autres emprunts obligataires Charges d'intérêts Banques	1 <sup>ère</sup> annuité constante de remboursement de l'emprunt obligataire	1 592 250,00 1 200 000,00	2 792 250,00
31-déc. 200N+1	6812 4816	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir Frais d'émission des emprunts	Amortissement des frais d'émission 200N+1	112 500,00	112 500,00
31-déc. 200N+1	6861 169	Dotations aux amortissements des primes de remboursement des obligations Primes de remboursement des obligations	Amortissement des primes de remboursement	312 500,00	312 500,00
31-déc. 200N+1	661 16883	Charges d'intérêts Intérêts courus sur autres emprunts obligataires	Intérêts courus sur emprunt obligataire	542 100,00	542 100,00
<b>Totaux</b>				<b>4 359 350,00</b>	<b>4 359 350,00</b>

### Travail 3.

- **ACTIF du bilan :**

**Comptes de régularisation :**

Charges à répartir sur plusieurs exercices : **787 500** = 900 000 - 112 500

Primes de remboursement des obligations : **2 187 500** = 2 500 000 - 312 500

- **PASSIF du bilan :**

**Dettes :**

Autres emprunts obligataires : **17 100 000** = 16 500 000 + 600 000